

Le 5 JUIN 2026 à 18H00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session extraordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; BRETON Pierre-Yves ; BOINOT Florence ; NICOLAS Sébastien ; LACOUX Jean-Marc ; LEMARCHAND Serge ; DURAND Séverine ; FERSZTEJ Christelle ; PATAY Gladys ; AIRAULT Sébastien

Absents : GRANGE Cécile (proc à J-M LACOUX) ; GUEGUEN-AYRAULT Joëlle (proc à P BŒUF) ; DERESME Christophe (proc à F BOINOT) ; LAFOND Anne-Marie ; GABILLON Delphine (proc à S AIRAULT).

Secrétaire : BOINOT Florence

Présents : 10 Représentés : 4 Absents : 1 Votants : 14

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18H03.

1- Désignation du/de la secrétaire de séance = Florence BOINOT

2- Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 14 POUR

3- Élection des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.).

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune : soit trois délégués et trois suppléants pour la commune de Villefagnan ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. BRETON Pierre, LACOUX Jean-Marc, BOINOT Florence et AIRAULT Sébastien. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- | | |
|-----------------|---------------------|
| - BŒUF Pascal | - BRETON Pierre |
| - GRANGE Cécile | - LAFOND Anne-Marie |

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. BŒUF Pascal : 14 voix
- M. BRETON Pierre : 13 voix
- Mme GRANGE Cécile : 13 voix
- Mme LAFOND Anne-Marie : 2 voix

M. BŒUF Pascal, M. BRETON Pierre et Mme GRANGE Cécile ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- DERESME Christophe
- NICOLAS Sébastien
- PATAY Gladys

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

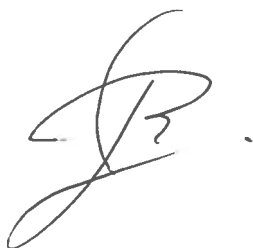
- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. DERESME Christophe : 14 voix
- M. NICOLAS Sébastien : 14 voix
- Mme PATAY Gladys : 14 voix

M. DERESME Christophe, M. NICOLAS Sébastien et Mme PATAY Gladys ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Séance levée à 18H35

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' with a large loop and a horizontal stroke extending to the right.